

NOTE RELATIVE A L'ECONOMIE DU SENEGAL

Cette note doit constituer un document de travail interne au Projet. Elle représente surtout les données macro-économiques nécessaires à la compréhension de l'économie sénégalaise et une analyse des objectifs et moyens du IIIe PLAN, qui a commencé en Juillet 1969. Comme le Sénégal est intéressé au premier chef par l'aménagement hydro-agricole du FLEUVE, ce travail sera complété lorsque nécessaire par des études plus précises concernant la politique agricole, la place potentielle du Fleuve dans l'économie nationale ou tout autre sujet facilitant la présentation des alternatives de développement de la région du PROJET.

Dans son état actuel, ce travail ne peut constituer une élaboration originale du Projet ; il comporte de larges emprunts à l'étude de la situation économique qui précède le Projet du IIIe PLAN; c'est l'exposé sommaire de ce projet qui figure également au chapitre 6 Planification. L'auteur a également consulté :

- Economie et Plan de Développement du Sénégal 1959
- Situation économique du Sénégal 1967
- Comptes économiques du Sénégal 1959 à 1966
- Bulletins statistique et économique Mensuel
- Situation et perspectives économiques actuelles I.B.R.D. 1968
- Bulletin n° 161 Avril 1969 de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

PLAN DE LA NOTE

1. - GENERALITES SUR LE MILIEU PHYSIQUE ET HUMAIN

- 11. Milieu physique
- 12. Milieu humain et social
(Démographie, Education, Santé)

2. - LA PRODUCTION NATIONALE ET LA PRODUCTION RURALES

- 21. Production intérieure brute
- 22. Production rurale (Agriculture, élevage, pêche fluviale)
- 23. Pêche maritime
- 24. Production industrielle

3. - LES REVENUS ET LES COMPTES D'AGENT - LES PRIX -

- 31. Revenu intérieur brut
- 32. Revenu des ménages
- 33. Dépenses des administrations sénégalaises
- 34. Les prix

4. - LES FINANCES PUBLIQUES

- 41. Budget de fonctionnement
- 42. Budget d'équipement

5. - LE COMMERCE EXTERIEUR

- 51. Evolution des échanges
- 52. Exportations
- 53. Importations

6. PLANIFICATION - POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT

- 61. La conjoncture économique à l'issue de IIe PLAN
- 62. Perspectives globales à long terme : horizon an 2000
- 63. Orientations générales du IIIe PLAN de Développement 1969 - 1973
- 64. Principes des actions à mener
- 65. Récapitulation des investissements prévus au IIIe PLAN

.../...

1

0 - DONNÉES DE BASE

SUPERFICIE 197.000 Km²

POPULATION (1969)

Total : 3.900.000 habitants
 dont : 50.000 européens et libanais
 Densité : 19,7 habitants au Km²
 Taux de croissance : 2,4 % par an

PRODUITS ET REVENUS

	<u>1959</u>	<u>1965</u>	<u>1968</u>
Production Agriculture	41,0	53,0	60,6
Industrie	18,3	31,6	35,2
Services	55,7	73,5	73,5
Production des entreprises	115,0	158,1	169,3
des administrations	1,5	4,4	4,4
des ménages	2,9	3,7	3,7
Production intérieure brute	119,4	166,2	177,4
Salaires versés par les ménages	1,4	1,5	
" " par les administr.	21,4	24,2	
Produit intérieur brut	142,2	191,9	
Impôts indirects (-)	21,7	27,0	
Revenu intérieur brut	120,5	164,9	
Revenu per capita	39,8	47,9	
Taux de croissance de revenu par habitant		: 1,8 %	
Hausse approximative des prix		: 3 %	
Taux d'épargne du revenu des ménages		2,5 %	

FINANCES PUBLIQUES

	<u>1965 - 1966</u>	<u>1966 - 1967</u>	<u>1967 - 1968</u>
Recettes ordinaires	35,82	35,37	
Dépenses "	33,07	33,26	(prévision)
Reliquat fonctionnement	2,75	2,11	
Recettes extraordinaires	+ 0,22	0,17	
Dépenses en capital	= 2,88	4,80	
Impasse	- 0,09	- 2,62	

COMMERCE EXTERIEUR

	1961	1965	1967
Importations	38,3	39,6	38,9
Exportations	30,7	31,7	33,9
Solde commercial	-7,6	-7,9	-5,0

1. GENERALITES SUR LE MILIEU PHYSIQUE ET HUMAIN

11. GENERALITES SUR LE MILIEU PHYSIQUE

La République du Sénégal couvre une superficie de 197.000 kilomètres carrés ; elle possède une incontestable unité en raison :

- d'une part de sa côte, basse, sujette au phénomène de la barre et difficile d'accostage. Seul l'heureux accident du Cap Vert a permis l'établissement d'un grand port en eau profonde qui domine son économie : DAKAR.

- d'autre part, de la nature de ses sols, en majorité sablonneux, plus ou moins agglomérés en grès dans la partie Est, couverte d'une assez forte végétation arborescente où domine le gommier. Seul l'angle Sud-Est, formé par le rebord du Fouta-Djalou, dépasse 100 mètres d'altitude.

Cette unité ne s'oppose pas à la définition de régions naturelles :

- a) - la région cotière de Saint-Louis à la Gambie britannique (1), basse et marécageuse, domaine d'élection de l'arachide ;
- b) - au Sud de la Gambie britannique, la Casamance, plus humide et au sol moins perméable, à vocation essentiellement agricole ;
- c) - l'intérieur, vaste contrée monotone, sans cours d'eau permanent en dehors des vallées du Sénégal et de la Falémé, boisée en épineux ;
- d) - au Sud-Est, les dernières ramifications du Fouta-Djalou, région riante.

Les fleuves, Sénégal avec son affluent la Falémé, Saloum, Gambie, Casamance, sont navigables dans la partie inférieure de leur cours.

Deux grandes saisons tranchent le climat : saison des pluies - chaude - de juin à octobre, saison sèche - fraîche - de décembre à mars. La Casamance a une saison fraîche très courte et des pluies beaucoup plus abondantes.

Les 10.400 kilomètres carrés de la Gambie britannique sont complètement enclavés dans le territoire de la République du Sénégal ; 360.000 personnes y vivent, produisant surtout des arachides : 100.000 tonnes.

121. DEMOGRAPHIE

Une enquête démographique par sondage a eu lieu en 1960. La population a été alors évaluée à 2.973.300 habitants.

Depuis l'évaluation de la population est saisie par estimation à partir d'un taux d'accroissement démographique estimé à 2,2 %.

Au 30 Juin 1969 la population du Sénégal est estimée à 3.900.000 habitants. Elle est assez inégalement répartie suivant les différentes régions administratives :

	<u>Population</u>	<u>densité au km²</u>
Cap-Vert.....	698.500	1.270
Casamance.....	676.800	24
Diourbel.....	603.000	18
Fleuve.....	390.400	9
Sénégal Oriental.....	169.100	3
Sine Saloum.....	859.200	36
Thiès.....	510.400	77

Près de 32 % de la population vivent dans les zones urbaines dont les plus importantes sont : Dakar 570.000 hab. Thiès 92.000 hab., Kaolack 88.000 hab., St-Louis 58.000 hab., Rufisque 60.000 hab.

50 % de la population ont moins de 20 ans, 6 % seulement ont plus de 60 ans. La population d'âge actif (15 - 59 ans) représente 52 % de la population totale.

Le taux de natalité est voisin de 47 ‰ et le taux de mortalité est estimé à 25 ‰ : soit une croissance naturelle de 2,2 % et un doublement de la population tous les 31 - 32 ans.

4

Les mouvements migratoires sont très accentués et se font principalement de l'intérieur vers le Cap-Vert. Le taux d'accroissement démographique (naturel et migratoire) de Dakar (Capitale groupant 14 % de la population) est estimé à 6 %. L'émigration vers l'Europe est d'environ 30.000 personnes

En Afrique, l'émigration a lieu vers la Côte d'Ivoire et le Congo-Kinshasa

A l'intérieur du Sénégal, vivent une communauté noire importante (St-Louis et Dakar), et des guinéens. On compte 50.000 européens.

122 L'EDUCATION

- ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE

En neuf ans, la population sénégalaise scolarisée a plus que triplé, passant de 80.393 élèves en 1959 à 248.749 en 1968 soit plus de 209 % d'augmentation, tandis que le pourcentage de la population scolaire féminine augmente et passe de 33 % à 37 % du total.

Le taux de scolarisation est estimé à 35,2 % mais il est variable suivant les régions (Cap-Vert 75 %).

- ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRE

Les effectifs de l'enseignement secondaire général, ont plus que triplé : 7.015 élèves en 1959/1960 à 38.015 en 1967/1968. La prépondérance des garçons diminue (74 % à 69 %).

EVOLUTION DES EFFECTIFS DANS L'ENSEIGNEMENT DU DIXIEME DEGRE

<u>58/59</u>	<u>60/61</u>	<u>61/62</u>	<u>62/63</u>	<u>63/64</u>	<u>64/65</u>	<u>65/66</u>	<u>66/67</u>	<u>67/68</u>
7015	9534	11987	15156	18881	21083	25401	31103	38015

En 1968 les résultats du 2e degré se présentent comme suit :

Brevet.....	4.080
Baccalauréat :	
Série A.....	352
Série B.....	22
Série C.....	79
Série D.....	230
Série E.....	13

- ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

Les statistiques sur les effectifs de l'enseignement technique et professionnel ne sont ni précises ni exhaustives, à cause de la diversité des écoles. On note cependant dans les statistiques disponibles concernant l'enseignement public, une tendance récente à la réduction des effectifs dans le technique secondaire -qu'on pourrait imputer à la suppression du 1er cycle- et une progression régulière pour la formation professionnelle.

Le tableau suivant donne l'évolution des effectifs :

EVOLUTION DES EFFECTIFS DANS L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

	<u>62/63</u>	<u>63/64</u>	<u>64/65</u>	<u>65/66</u>	<u>66/67</u>	<u>67/68</u>
Ens. Sec. Tech.	1.019	2.052	2.015	1.450	1.375	878
Ens. Profession.	1.903	2.372	2.649	3.840	3.953	6.264
ENSEMBLE.....	2.922	4.424	4.661	5.290	5.328	7.142

A ces effectifs il convient d'ajouter les élèves de certains établissements dépendant d'autres ministères que celui chargé de l'Enseignement Technique (Ecole Nationale d'Economie Appliquée, Ecole d'Infirmiers, d'Assistants Sociaux, de la Navigation Aérienne etc...), ceux des écoles d'enseignement professionnel (pêche, élevage, chemins de fer...) et des cours privés (technique et commercial). La création récente de certaines de ces écoles expliquent aussi

la réduction des effectifs qui semble se dégager des statistiques de l'enseignement technique secondaire.

13. LA SANTE PUBLIQUE

Dans l'ensemble du Sénégal, on compte en moyenne 1 médecin sur 24.300 habitants. Le nombre d'habitants par médecins est très variable suivant les régions : le Cap-Vert a 1 médecin sur 4.300 habitants, tandis que le Sine Saloum, la plus défavorisée des régions, n'en compte que 1 sur 82.100 habitants.

EFFECTIF DU PERSONNEL DE SANTE PUBLIQUE

	<u>1961</u>	<u>1962</u>	<u>1963</u>	<u>1964</u>	<u>1965</u>	<u>1966</u>
Médecins.....	143	132	141	144	146	150
Pharmaciens.....	46	10	8	10	13	19
Chirurgiens, Dentistes.....	19	19	5	6	6	6
Sages Femmes.....	142	135	133	138	151	151
Infirmiers({.... Infirmières)	686	688	739	858	951	935
TOTAL.....	<u>1.036</u>	<u>984</u>	<u>1.026</u>	<u>1.156</u>	<u>1.267</u>	<u>1.256</u>

Des efforts ont été faits pour l'amélioration des conditions de santé des régions les plus atteintes par les maladies endémiques, pour le développement des actions préventives et de la recherche (prophylaxie des maladies)

2.- LA PRODUCTION

21. LA PRODUCTION INTERIEURE BRUTE

L'économie sénégalaise a parfois subi les effets d'une fluctuation de la production agricole due aux aléas climatiques. Mais dans l'ensemble la croissance économique est régulière depuis 1959. On estime à environ 5,5 % par an, le taux de croissance de la Production Intérieure Brute qui est passée de 119,46 milliards de Frs CFA en 1959 à 166,22 milliards en 1965 et à 177,41 milliards de Frs CFA en 1968.

Cette production se répartit de la manière suivante :

(milliards de Frs CFA) - Prix du marché

	1959	1963	1964	1965	1966*	1967*	1968*
Production des entreprises (1).	115,04	140,89	152,51	158,10	165,44	159,26	169,29
Production des administrations.	1,51	3,45	3,59	4,41	4,41	4,41	4,41
Production des ménages	2,91	3,10	3,57	3,71	3,71	3,71	3,71
PRODUCTION INTERIEURE.....	119,46	147,44	159,67	166,22	173,56	167,38	177,41

(1) = Y compris autoconsommation qui représente environ 15 % de la production des entreprises.

* = estimation.

La production des Entreprises, y compris l'autoconsommation représente 95 % environ de la production intérieure brute.

VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES AU PRIX DU MARCHÉ

(en milliards de Frs CFA) - Prix du marché.

DESIGNATION	1959	1963	1964	1965	1966*	1967 *	1968 *
Agriculture.....	41,04	42,22	50,05	52,97	56,96	50,66	60,62
Industries.....	18,29	28,99	29,92	31,66	35,01	35,13	35,20
Services.....	55,71	69,68	72,54	73,47	73,47	73,47	73,47
Ensemble des entre- prises.....	115,04	140,89	152,51	158,10	165,44	159,26	169,29

* = estimation.

L'agriculture contribue en moyenne pour 32 % à la valeur ajoutée par les Entreprises au prix du marché, les Industries pour 20 % et les Services pour 48 %.

En soustrayant les impôts indirects, on obtient la valeur ajoutée des entreprises au coût des facteurs :

PRODUCTION (VALEUR AJOUTEE) DES ENTREPRISES AU COUT DES FACTEURS

(en milliards de Frs CFA)

DESIGNATION	1959	1963	1964	1965	1966 x	1967x	1968 x
Agriculture.....	41,04	42,22	50,05	52,97	56,96	50,66	60,62
Industries.....	16,82	26,19	26,98	29,30	29,40	29,40	29,46
Services.....	35,49	47,98	49,21	49,59	49,59	49,59	49,59
Ensemble des entreprises.....	93,35	116,39	126,24	131,00	135,85	129,65	139,67

La contribution moyenne des secteurs dans la valeur ajoutée aux coûts des facteurs est de 39 % pour le secteur rural, 22 % pour le secteur secondaire et 39 % pour celui des services.

22. LA PRODUCTION RURALE

De 1959 à 1969 la croissance globale de la valeur ajoutée par le secteur agricole est en moyenne de plus de 4,4 % d'une année à l'autre.

L'évolution des principales récoltes se présente ainsi :

PRINCIPAUX PRODUITS RECOLTES

PRODUITS	(en milliers de tonnes)						
	(1) 1959/60	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68
Riz (paddy)...	63	77	106	110	122	125	110
Mil et Sorgho.	321	424	478	532	544	423	535
Niébés.....	12	13	14	17	14	18	30
Maïs.....	28	27	27	37	41	42	50
Manioc.....	179	157	157	156	150	241	239
Autres cultures vivrières	19	20	21	11	11	16	14
Total cultures vivrières	522	718	799	863	892	865	978
Produits maraichers.....	35	33	31	32	32	35	41
Arachides coques.....	751	894	959	1.019	1.132	861	1.005

(1) 1959-1960 = Cultures des pluies 1959 - Cultures saison sèche et commercialisation 1959 - 1960.

La campagne 1968 - 1969 qui s'achève, et dont on ne connaît pas les résultats définitifs, a été particulièrement mauvaise pour pratiquement toutes les cultures.

LA PRODUCTION ARACHIDIÈRE

La principale production, l'arachide, qui procure les deux tiers des revenus monétaires agricoles a accusé des baisses en 1962 (894 milliers de tonnes contre 995 en 1961) et en 1966, par suite des mauvaises conditions pluviométriques. Elle passe de l'indice 100 en 1959 à 151 en 1965, 115 en 1966 (pratiquement au niveau de 1963) et 134 en 1967. On peut estimer que la production arachidière croît en moyenne de 4 % par an.

L'arachide continue d'être la spéculation agricole la plus importante à l'échelon de la production et dans le commerce.

En milliards de francs CFA

Production Utilisation	Production d'arachides	Production Agricole	Arachide Pourcentage total
Commercialisée.....	21,24	35,54	59,4
Autoconsommée.....	3,60	24,95	14,7
ENSEMBLE.....	24,74	59,99	41,2

Par delà l'agriculture, l'importance de l'arachide se manifeste encore dans l'économie du pays notamment dans le commerce extérieur.

LES PRODUCTIONS VIVRIÈRES

La production du mil évolue sensiblement. La production de maïs manifeste depuis 1963, début de la campagne de diversification des cultures, une croissance très rapide.

La production rizicole dépasse les 100.000 tonnes en 1963, et se situe à 110.000 tonnes en 1967.

LA PRODUCTION DE COTON

La culture intensive de coton qui débute en 1963 promet de bons résultats = les rendements obtenus ont été excellents : 1,2 tonnes à l'hectare en 1966 contre 0,9 tonnes/ha prévu soit une production de 1.228 tonnes dont 96,5 % dans la région du Sénégal Oriental. La production en 1967 est de 4.261 tonnes ce qui dépasse déjà les prévisions du Plan en 1969 (3.600 tonnes).

L'ELEVAGE

L'effectif du cheptel sénégalais demeure incertain malgré les améliorations apportées grâce au Service de l'Elevage. La difficulté est d'ailleurs spécifique à tout recensement du cheptel en raison de sa mobilité.

- Evaluation des effectifs (Millions de tête)

ANNEE	BOVINS	OVINS-CAPRINS	CHEVAUX	ANES	CHAMEAUX	PORCINS
1963	1.918	1.534	113	84	27	44
1964	1.967	1.730	159	92	27	43
1965	2.219	1.908	168	147	30	53
1966	2.425	2.377	185	162	33	85

L'accroissement est régulier pour toutes les espèces (bovins, ovins-caprins). La Direction de l'Elevage admet les rendements annuels suivants :

BOVINS	7 % à 9 %	CHAMEAUX	10 %
OVINS-CAPRINS	30 %	PORCINS	75 % à 80 %
CHEVAUX - ANES	10 %	VOLAILLES	100 %

- Evolution des abattages contrôlés

ANNEE	B O V I N S		O V I N S		C A P R I N S	
	Nombre (1000 têtes)	Poids (tonnes)	Nombre (1000 têtes)	Poids (tonnes)	Nombre (1000 têtes)	Poids (tonnes)
1963	117,9	15.327	66,6	866	57,1	742
1964	115,9	15.067	77,8	1.011	46,5	605
1965	115,9	15.074	58,0	778	55,4	745
1966	122,0	15.816	67,0	868	64,0	834

Les poids ont été calculés en admettant les rendements moyens suivants :

Bovins..... : 150 kgs
Ovins-Caprins..... : 13 "

Voici maintenant les abattages estimés par la Direction de l'Elevage en 1966 :

Bovins..... 199.500 têtes pour 25.935 tonnes
Ovins-Caprins..... 462.000 " " 6.006 "
Porcins..... 20.535 " " 1.027 "

Les abattages contrôlés représentent 62 % seulement du total estimé pour les bovins et 28 % pour les Ovins-Caprins.

La production de peaux et de cuirs est la suivante :

-Estimation de la production de cuirs et peaux :

ANNEE	CUIRS DE BOVINS		PEAUX D'OVINS		PEAUX CAPRINS	
	Nombre (Milliers)	Poids (Tonnes)	Nombre (Milliers)	Poids (Tonnes)	Nombre (Milliers)	Poids (Tonnes)
1963	149,3	1.230	263,3	160	195,5	97,5
1964	150,7	1.016	263,3	160	193,0	100,0
1965	268,8	3.025	112,1	144	237,3	181,9
1966	200,6	1.197	323,0	226	139,0	69,0

Toute la production de cuirs et peaux est commercialisée. En 1967, les statistiques du Commerce Extérieur font apparaître une exportation de 901 tonnes de cuirs et peaux pour une valeur de 130.979.000 francs CFA.

3. LA PECHE MARITIME

Le volume de poisson mis à terre traduit un essor de la pêche.

QUANTITES (TONNES), VALEUR EN MILLIONS DE FRCS CFA

	1959	1963	1964	1965	1966	1967
<u>PECHE ARTISANALE</u>						
Quantité.....	63.000	81.432	82.524	86.638	96.714	105.423
Valeur.....	1.242	2.262	2.521	3.775	3.383	3.049
" <u>THONIERE</u>						
Quantité.....	9.880	10.360	10.619	5.735	8.728	9.392
Valeur.....	454	572	804	458	690	747
" <u>CHALUTIERE</u>						
Quantité.....	340	5.944	5.952	7.870	10.356	18.170
Valeur.....	50	345	286	297	231	688
<u>ENSEMBLE</u>						
Quantité.....	73.220	97.756	99.095	100.943	115.789	132.985
Valeur.....	1.746	3.179	3.501	4.530	4.304	4.484

On constate dans le secteur de la pêche une progression continue des tonnages débarqués.

A titre indicatif, les exportations de conserves de thon atteignent une valeur de 1,5 milliards en 1967 et occupe la 6e place parmi les ventes sénégalaises à l'extérieur.

24. LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Dans l'ensemble la production industrielle a évolué de façon satisfaisante : plus de 60 % de 1959 à 1968, avec une croissance moyenne (moyenne des croissances d'une année à l'autre) de l'ordre de 5,6 % par an.

Cette progression industrielle s'est réalisée malgré la perte de certains débouchés : le rétrécissement de l'espace économique Ouest Africain, consécutif à l'éclatement des Fédérations ex AOF et Mali.

Certains secteurs marquent cependant le pas = il s'agit des matériaux de construction - à cause de ralentissement de l'activité dans le secteur Bâtiments, des Tabacs et Allumettes, et des Graines et Farines.

3. - LES REVENUS ET LES COMPTES D'AGENTS - LES PRIX

31. LE REVENU INTERIEUR BRUT:

Le tableau suivant donne l'évolution du Produit et du Revenu Intérieur Brut :

PRODUIT INTERIEUR BRUT - REVENU INTERIEUR BRUT
(en milliards de Frs CFA)

DESIGNATION	1959	1963	1964	1965	1966 (estimation)
Production Intérieur Brute	119,46	147,44	159,67	166,22	173,55
Salaires versés par les Administrations.....	21,44	25,94	26,44	24,19	25,15
Salaires versés par les ménages.....	1,44	1,50	1,60	1,50	1,50
<u>PRODUIT INTERIEUR BRUT</u>	142,34	174,88	187,71	191,91	200,21
Impôts indirects.....	-21,69	-24,50	-26,27	-27,02	-27,51
<u>REVENU INTERIEUR BRUT</u>	120,65	150,38	161,44	164,89	172,70
<u>REVENU INTERIEUR BRUT PER CAPITA</u>	39,84	47,70	48,09	47,95	48,40

Le revenu intérieur brut par tête d'habitant est en 1969 de l'ordre de 48.000 Frs par an (environ 200 Dollars) et le produit par tête de 53.000 Frs (213 Dollars).

32. LE REVENU DES MENAGES

Le montant global des salaires représente 39,2 % du Revenu Intérieur Brut en 1965 contre 35,7 % en 1959.

Les revenus globaux des ménages passent de l'indice 100 en 1959 à 124 en 1965.

REVENUS DES MENAGES

(en milliards de Frs CFA)

REVENUS	1959	1962	1963	1964	1965
Traitements.....	23,79	27,83	25,94	26,44	24,19
Salaires et charges.....	21,71	24,17	34,78	38,31	40,36
Loyers encaissés.....	2,91	2,91	3,10	3,57	3,71
Productions autoconsommées	17,91	20,68	17,27	24,01	24,45
Revenus agricoles monétaires	23,13	27,12	24,95	26,04	28,52
Autres revenus agricoles..	25,21	29,48	21,84	21,19	30,81
TOTAL DES REVENUS.....	114,67	132,62	127,88	139,56	142,04

Le revenu brut moyen par tête d'habitant est de 48.000 Frs CFA par an. La masse globale du revenu des ruraux représente 37,3 % de l'ensemble des revenus globaux des ménages, soit un revenu moyen par actif agricole de 45.000 Frs CFA, (moins du dixième de celui d'un salarié du secteur public et privé : 480.000 Frs non déduites les taxes sur habitat et développement). Il convient cependant de tenir compte que dans le monde rural, la population active est définie uniquement sur des critères d'âge (personnes physiques de plus de 14 ans).

33. LES DEPENSES DES ADMINISTRATIONS SENEGALAISES

Les dépenses des Administrations ont ainsi évolué :

	<u>1959</u>	<u>1963</u>	<u>1964</u>	<u>1965</u>
Consommation de biens et services.....	4,79	8,62	9,00	8,33
Salaires et charges.....	10,72	16,38	16,67	18,01
Formation brute de Capital Fixe.....	3,54	6,81	8,41	9,67
Subventions.....	1,17	5,73	6,60	6,87
Dépenses extérieures.....	<u>4,77</u>	<u>2,39</u>	<u>2,51</u>	<u>2,58</u>
DEPENSES TOTALES.....	25,95	41,98	39,93	45,46

Elles passent de l'indice 100 en 1959 à 175 en 1965 et progressent plus vite que la Production Intérieure Brute. Mais les investissements prennent une plus grande part dans les dépenses globales des Administrations : 13,6 % en 1959 à 21,3 % en 1965.

PART DES ADMINISTRATIONS DANS CERTAINS AGREGATS EN %

Part des Administrations	1959	1963	1964	1965
La consommation globale.....	3,7	5,1	5,0	4,7
La formation brute de Capital Fixe...	22,2	31,8	36,5	41,6
La Masse totale des salaires.....	24,8	27,0	25,7	27,9

On constate en particulier que la contribution des Administrations à l'équipement national augmente progressivement 22 % en 1959 et 41,6 % en 1965. L'Etat assure d'autre part environ 27 % du montant global des revenus salariaux distribués.

Le revenu par catégories sociales se présente selon le tableau suivant en 1962 et en 1965 :

CATEGORIES SOCIALES	Revenu global en milliards de Frs		Effectif (personnes actives) en milliers		Revenu per capita en Frs CFA	
	1962	1965	1962	1965	1962	1965
Paysans.....	47,80	53,09	1.100	1.176	43.500	45.100
Salariés privés....	24,60	38,86	74	83	33.200	468.200
Salariés publics...	14,57	18,01	33	35	441.000	514.500

L'emploi du revenu global des ménages (dépenses) dégage une épargne brute de l'ordre de 2,5 % de son montant global.

STRUCTURE DE L'UTILISATION DES REVENUS DES MENAGES EN %

	<u>1963</u>	<u>1964</u>	<u>1965</u>
Achats de biens et services	79,5	73,9	73,8
Autoconsommation.....	13,5	17,2	17,2
Salaires versés aux domestiques.....	1,2	1,1	1,1
Impôts directs.....	4,7	5,3	5,5
Epargne brute.....	1,1	2,5	2,4

34. LES PRIXLES PRIX DE GROS :

L'indice des prix de gros des matériaux de construction, le seul indice des prix de gros calculé et suivi régulièrement accuse une hausse continue mais modérée se traduisant comme suit :

INDICE DU COUT DE LA CONSTRUCTION BASE 100 AU 1er AVRIL 1961

	<u>1961</u>	<u>1962</u>	<u>1963</u>	<u>1964</u>	<u>1965</u>	<u>1966</u>	<u>1967</u>
Indice.....	196,4	204,4	207,7	211,4	223,8	227,9	231,5
% de variation.....	-	+ 4,1	+ 1,6	+ 1,8	+ 5,9	+ 1,8	+ 1,5

LES PRIX DE DETAIL

L'indice calculé est ancien et a pour but initial de suivre l'évolution du coût de la vie pour une famille européenne moyenne.

INDICE GENERAL DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE A DAKAR

JUILLET 1945 = 100

	<u>1960</u>	<u>1961</u>	<u>1962</u>	<u>1963</u>	<u>1964</u>	<u>1965</u>	<u>1966</u>	<u>1967</u>
Indice.....	539	559	539	599	620	653	633	648
% Variation.....	+ 1,7	+ 3,7	+ 4,3	+ 2,7	+ 3,8	+ 2,3	+ 3,2	- 0,8

En considérant cet indice comme indicateur du niveau des prix à la consommation celui-ci augmenterait en moyenne de plus de 3 % par an.

4. - LES FINANCES PUBLIQUES :41. LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Les résultats définitifs des gestions budgétaires depuis 1962/1963 font apparaître :

- une quasi stagnation des recettes ordinaires (plus de 3,8 % d'augmentation de 1962/1963 à 1967/1968), qui s'explique essentiellement par les pertes fiscales découlant de l'entrée en vigueur de la Convention d'Association avec la C. E. E. et par les mesures de diminution des droits perçus à l'exportation des arachides prises à la suite de l'alignement des prix des arachides sénégalaises aux cours mondiaux.

- une large croissance des dépenses ordinaires : plus de 14,4 %.

Cette évolution divergente des courbes de recettes et de dépenses ordinaires a réduit progressivement la capacité contributive des ressources publiques aux dépenses en capital. Les prévisions de l'exercice 1968/1969 se traduisent même par un excédent nul.

EVOLUTION DU BUDGET DE L'ETAT
(Recettes et Dépenses Ordinaires)

en millions de Frs CFA

Années	Recettes Ordinaires	Dépenses Ordinaires	Reliquat affecté aux dépenses en capital
1962/1963	34.548	29.888	4.660
1963/1964	33.906	31.814	2.092
1964/1965	36.735	32.533	4.202
1965/1966	35.825	33.069	2.756
1966/1967	35.379	33.264	2.115
1967/1968	35.841	34.234	2.607
1968/1969 (1)	36.750	36.750	0

(1) = Prévisions. -

Les tableaux suivants donnent l'évolution des recettes et des dépenses selon leurs sources.

RECETTES ORDINAIRES DU BUDGET DE L'ETAT

en millions de Frs CFA

RECETTES	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67
Impôts directs.....	6.302	6.802	7.230	8.433	8.431
Impôts indirects.....	24.750	24.283	25.680	24.134	24.709
Droit à l'exportation	3.921	3.495	3.467	3.207	2.863
Droit à l'importation	15.502	15.170	15.680	14.308	15.194
Taxe consommation int.	3.289	3.510	4.312	4.048	4.254
Taxe sur Chiffres d'Af.	1.945	2.071	2.180	2.565	2.397
Enregistrement et timbres	1.043	1.069	1.069	1.136	950
TOTAL RECETTES FISCALES	32.095	32.162	33.972	33.703	34.090
AUTRES RECETTES.....	2.452	1.744	2.763	2.122	1.289
TOTAL RECETTES ORDIN.	34.547	33.906	36.735	35.825	35.379

Les résultats de l'année 1968 devraient faire apparaître l'augmentation des droits à l'importation. On notera l'augmentation des impôts directs.

DEPENSES SUR BUDGET DE L'ETAT

de 1962/1963 à 1967/1968

(en millions de Frs CFA)

	<u>62/63</u>	<u>63/64</u>	<u>64/65</u>	<u>65/66</u>	<u>66/67</u>
Personnel.....	14.037	14.118	15.361	15.974	17.140
Matériel.....	6.216	7.072	6.394	6.205	6.140
Travaux.....	2.185	2.578	1.550	1.585	1.517
Autres (1).....	<u>7.415</u>	<u>8.046</u>	<u>9.228</u>	<u>9.305</u>	<u>8.466</u>
TOTAL.....	29.889	31.814	32.533	33.069	33.203

(1) = Dépenses de transferts et diverses.

On constate une quasi stagnation des dépenses de matériel et de travaux, tandis que les dépenses de personnel augmentent de plus de 22 %.

42. LE BUDGET D'EQUIPEMENT ET L'IMPASSE BUDGETAIRE

L'évolution des recettes extraordinaires et des dépenses en capital est la suivante :

	<u>62/63</u>	<u>63/64</u>	<u>64/65</u>	<u>65/66</u>	<u>66/67</u>
Recettes extraordinaires.....	714	4.000	1.282	224	169
Dépenses en capital.....	5.501	7.000	8.469	2.879	4.804
Solde.....	- 4.787	- 3.000	- 7.178	- 2.655	- 4.635

Les recettes extraordinaires du budget d'équipement proviennent d'emprunts émis sur le marché intérieur ou extérieur. L'excédent des dépenses de capital sur ces ressources a été comblé depuis 1962/1963 par l'excédent des recettes ordinaires sur les dépenses ordinaires et par une impasse budgétaire dont l'évolution est la suivante :

	<u>1962/63</u>	<u>63/64</u>	<u>64/65</u>	<u>66/67</u>	<u>67/68</u>
Millions de Francs CFA.....	- 128	- 908	- 2.985	+ 100	- 2.520

5. - LE COMMERCE EXTERIEUR :

51. L'EVOLUTION DES ECHANGES EXTERIEURS depuis l'année 1961 manifeste une quasi stabilité dans la valeur des importations et une légère tendance à la hausse dans celle des exportations ; ce qui en 1966 et 1967, amène à la fois une amélioration des taux de couverture des importations et une atténuation du déficit commercial.

EVOLUTION DES ECHANGES EXTERIEURS DE 1961 à 1967

(1)
(UDOA incluse à partir de 1966)

(en milliards de Frs CFA)

	<u>1961</u>	<u>1962</u>	<u>1963</u>	<u>1964</u>	<u>1965</u>	<u>1966</u>	<u>1967</u>
Importations.....	38,3	38,2	38,5	42,5	39,6	38,7	38,9
Exportations.....	30,7	30,7	27,3	30,2	31,7	36,8	33,9
Solde.....	-7,6	-7,5	-11,2	-12,3	-7,9	-1,9	-5,0
Taux de couverture des importations par les exportations.....	80 %	80 %	71 %	71 %	80 %	96 %	87 %

La part de la FRANCE dans les exportations sénégalaises reste prépondérante : 80 à 86 % dont 90 % des ventes d'arachide à l'extérieur.

La FRANCE reste également le principal pays fournisseur du Sénégal ; cependant, sa part dans la valeur des importations regresse passant de 60 % en 1960 à 48 % en 1967.

(1) Union Douanière Ouest - Africaine

52. EXPORTATIONS

Le commerce extérieur reste fortement tributaire de la production arachidière : les mauvaises récoltes des années 1962 et 1966 ont eu de profondes répercussions sur les exportations des années qui les ont suivi. On peut d'ailleurs s'attendre au même phénomène en 1969, l'année 1968 ayant été une année de sécheresse.

Dans l'ensemble l'arachide et ses dérivés contribuent pour 78 % dans la valeur totale des exportations depuis 1959. On note néanmoins un accroissement sensible des exportations de poissons sous forme de conserve de thon, et jusqu'en 1965 de celles des phosphates. Ce dernier produit manifeste cependant un plafonnement de ses ventes à l'extérieur depuis 1965.

Le tableau suivant donne les six principaux produits exportés représentant 90 % de la valeur totale des exportations du Sénégal :

PRINCIPALES EXPORTATIONS EN VALEUR

	(en millions de Frs CFA)				
	<u>1959</u>	<u>1962</u>	<u>1965</u>	<u>1966</u>	<u>1967</u>
Arachides décortiquées...	12.260	11.772	9.217	12.886	7.718
Huiles brutes d'arachides	9.098	9.366	10.728	10.819	11.943
Huiles raffinées d'arach.	1.504	1.594	2.398	2.345	2.464
Tourteaux d'arachides....	2.018	2.131	2.553	2.503	4.137
Phosphates de calcium....	-	1.153	2.373	2.286	2.396
Conserves de poissons....	520	1.095	1.113	1.303	1.501

53. IMPORTATIONS

La structure des importations par produits ou par groupe de produits est quasi stable ; cependant on constate une baisse sensible des importations de mil (3,1 milliers de tonnes en 1967 contre 22,5 en 1965), de sucre (61,2 contre 68,2 en 1964) et de tissus de coton imprimé (0,7 contre 2,5 milliers de tonnes en 1960).

Mais les importations de produits vivriers restent importantes. Ceci se dégage du tableau suivant :

IMPORTATIONS DE PRODUITS VIVRIERS

(en milliers de tonnes)

PRODUITS	1959	1963	1964	1965	1966	1967
Riz (blanc)	135,0	166,0	184,5	179,2	159,3	153,4
Mil.....	-	23,0	20,3	22,5	3,1	3,1
Sucre.....	75,1	63,8	68,2	66,1	64,6	61,1

On constate cependant une baisse dans les quantités de produits vivriers importés. Mais pour le riz, la baisse est d'ordre conjoncturel et doit être imputée aux difficultés d'approvisionnement et à l'élévation des cours sur le marché mondial plutôt qu'à la politique de diversification agricole poursuivie.

Les importations de riz augmentent d'ailleurs en valeur d'après les statistiques douanières : 4,9 milliards de Frs CFA en 1964 pour 184.000 tonnes et 5,5 milliards en 1967 pour 153.000 tonnes = soit 14 % de la valeur totale de nos importations et l'équivalent du déficit de la balance commerciale en 1967.

La valeur des importations de sucre bien que diminuant, reste assez élevée : 3,5 milliards en 1964 et 2,1 milliards en 1967.

6. - PLANIFICATION-POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT

61. LA CONJONCTURE ECONOMIQUE A L'ISSUE DU IIe PLAN 1964 - 1969

La période quadriennale du IIe Plan a été marquée par une conjoncture de facteurs qui ont rendu très difficile la réalisation des objectifs de ce Plan.

Ces facteurs peuvent être classés en quatre rubriques :

- les aléas climatiques :

On sait que plus de la moitié de la croissance de la PIB est induite par celle de l'arachide. C'est ce qui explique l'extrême sensibilité de l'activité économique nationale aux fluctuations de la récolte arachidière. Or l'économie sénégalaise a souffert depuis 1965 d'une succession de mauvaises conditions pluviométriques, ce qui ne pouvait manquer de se répercuter sur l'évolution de la PIB.

- la détérioration des termes de l'échange :

A ces aléas climatiques s'est ajouté le phénomène général de la détérioration des termes de l'échange qui défavorise la commercialisation externe de l'ensemble des produits de base des pays sous développés. A ce propos, pour le Sénégal un grand nombre de produits oléagineux tropicaux ont fait l'objet de fluctuations considérables.

L'indice des termes de l'échange, pour le Sénégal a évolué comme suit : indice base 100 en 1957

<u>1957</u>	<u>1959</u>	<u>1962</u>	<u>1963</u>	<u>1964</u>	<u>1965</u>	<u>1966</u>
100	81,8	76,1	70,7	87,0	70,6	81,0

On constate qu'entre 1957 et 1966, le Sénégal a perdu 19 % de son pouvoir d'achat sur une même quantité de produits exportés.

La situation du Sénégal a d'autre part été aggravée par l'alignement des prix de l'arachide au cours mondial, décidé dans le cadre de la C. E. E. (Convention de Yaoundé)

Malgré les aides à la production et à la diversification de la CEE ; cet alignement au cours mondial s'est traduit par un manque à gagner pour l'économie sénégalaise.

- Retrécissement de l'espace économique sénégalais :

Depuis 1961, l'espace économique de l'industrie sénégalaise s'est progressivement retréci et tend aujourd'hui à s'identifier pratiquement au marché national.

Beaucoup d'entreprises dont la capacité de production était adaptée à la dimension géographique de l'ex-AOF ont eu brutalement leurs débouchés réduits, du fait de la création d'usines semblables dans des pays qui étaient des débouchés naturels.

Cette situation a beaucoup contribué au ralentissement de l'expansion dans l'industrie sénégalaise.

- Autres difficultés

A ces trois facteurs dont l'influence dans l'évolution économique a été déterminante, s'ajoute l'incidence de facteurs tels que la déflation des armées françaises en 1965, les difficultés financières aggravées par les incidences des événements de Mai et Juin 1968.

Tous ces facteurs négatifs se répercutent sur le taux d'expansion de la PIB et sur les finances publiques caractérisées par le plafonnement des ressources budgétaires alors que les charges de l'Etat continuent à croître régulièrement. Des mesures énergiques sont à prendre pour renverser les effets néfastes de cette conjoncture et éviter l'apparition d'une situation critique durable.

62. PERSPECTIVES GLOBALES A LONG TERME : HORIZON AN 2000

621. L'OBJECTIF ECONOMIQUE qui a été fixé est de tripler le revenu moyen par habitant entre 1970 et l'an 2000.

D'après les résultats des derniers comptes économiques du Sénégal le revenu par tête d'habitant était en moyenne de 48.000 Francs CFA en 1965, revenu qu'on peut estimer raisonnablement à 50.000 Frs CFA en 1969 année de démarrage du Troisième Plan.

Il s'agit donc d'atteindre en l'espace de 30 ans un revenu moyen égal à 150.000 Francs CFA.

En faisant l'hypothèse d'un maintien du rythme actuel de croissance démographique (2,2 %), la population sénégalaise en l'an 2000 sera d'environ 7.400.000 habitants.

Un revenu par tête d'habitant de 150.000 Francs CFA correspond en 2000, pour une population sénégalaise de 7.400.000 habitants à :

- revenu intérieur brut de 1.110 milliards de Francs
- un produit intérieur brut de 1.300 milliards (hypothèse d'un maintien des structures du revenu intérieur brut en 1965)
- et une production intérieure brute de 1.100 milliards de Frs CFA

L'objectif macro-économique est donc de faire progresser la Production intérieure brute de 166,22 en 1965 à 1.100 milliards en l'an 2000, donc d'assurer en moyenne jusqu'à l'an 2000 un taux global de croissance d'environ 5,5 % par an.

622. TAUX DE CROISSANCE PAR SECTEURS

Un niveau de vie de 150.000 Frs par tête d'habitant (200 Dollars) correspond à celui des pays actuellement semi-industrialisés dont la structure de la P.I.B. en moyenne est la suivante :

Secteur primaire	:	15 %
Secteur secondaire	:	25 %
Secteur tertiaire	:	60 %

Il s'agit donc pour le Sénégal de faire évoluer ainsi la production par secteur : valeurs ajoutées en milliards de Francs CFA.

	<u>1965</u>	<u>1968</u> *	<u>An 2000</u>
Secteur primaire.....	52,97	60,62	165
Secteur secondaire.....	31,66	37,11	275
Secteur tertiaire.....	81,59	81,59	660
	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>
TOTAL.....	<u>166,22</u>	<u>177,41</u>	<u>1.100</u>

* = estimations.

Un tel bojectif d'industrialisation exige les taux de croissance suivants de la valeur ajoutée par les différents secteurs :

Agriculture.....	+	3 %
Industries.....	+	6,4 %
Services.....	+	6,2 %

Ces taux sont indicatifs de l'orientation économique à suivre si l'on veut que le Sénégal entre en l'an 2000 dans une société économique répondant à celle des pays actuellement semi-industrialisés.

63. LES ORIENTATIONS GENERALES DU IIIe PLAN DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
ET SOCIAL ET LES MESURES DE RENDREMENT

631. Les orientations générales du IIIe Plan de développement économique et social s'inspirent dans l'ensemble de celles des premiers et deuxième Plans et des objectifs à très long terme, et tiennent compte de la conjoncture économique actuelle.

Elles manifestent également un souci d'équilibre et d'harmonie entre les régions et dans les rapports du pays avec les nations auxquelles il est économiquement lié. Il faut :

- à l'intérieur du pays agir, avec réalisme dans le sens d'une réduction des disparités interrégionales de peuplement, d'emplois, de revenus et des équipements ;
- Sur le plan agricole il faut poursuivre la politique de diversification des cultures pour diminuer l'extrême sensibilité de l'économie aux fluctuations climatiques et extérieures.
- Sur le plan financier, un contrôle plus rigoureux de la croissance des dépenses de fonctionnement et des charges récurrentes qu'entraînent des investissements improductifs nouveaux doit être opéré.
- Sur le plan de la dégradation des échanges extérieurs, la solution dépasse le cadre national. Les instances politiques et administratives veilleront cependant à ce que toute solution internationale à ce problème s'appuie sur trois principes :
 - Stabilisation des prix des produits primaires.
 - Garanties d'écoulement.
 - Expansion du commerce des produits primaires et développement des échanges entre pays en voie de développement.

- Sur le plan régional, poursuivre les efforts pour une coopération économique réelle tant sur le plan des échanges commerciaux que de l'harmonisation des plans de développement, particulièrement au niveau de l'O.E.R.S.

64. PRINCIPES DES ACTIONS A MENER

641. DANS LE DOMAINE DE LA PRODUCTION RURALE

- de poursuivre et d'intensifier la politique de diversification agricole, afin de supprimer ou de réduire le déséquilibre des échanges extérieurs (par le développement de certaines cultures vivrières et industrielles) ;

- de maintenir le niveau de vie des populations rurales par la poursuite de l'opération productivité arachade-mil, compte tenu des possibilités découlement des arachides sur le marché mondial ;

- de préparer activement dans la zone arachidière le passage aux structures d'exploitation qui conviennent aux thèmes techniques simples actuellement vulgarisés afin de rendre optimal le rendement des superficies cultivés ;

- de réaliser dans les terres neuves des structures d'exploitation adéquates permettant d'assurer une bonne rentabilité des cultures et une diversification de la production agricole ;

- de passer d'une agriculture extensive à une agriculture intensive ;

- d'exploiter rationnellement les potentialités forestières, les ressources halieutiques ;

- de promouvoir et d'exploiter le cheptel existant en l'intégrant d'avantage aux circuits économique et particulièrement d'associer l'agriculture à l'élevage.

642. DANS LES AUTRES DOMAINES- dans le secteur industriel

D'inciter de nouveaux investissements, de valoriser davantage la production agricole (production végétale, élevage, pêche, forêt), de promouvoir des entreprises nationales, et de mener une politique concertée avec les responsables de ce secteur ;

- dans le secteur du Tourisme

De créer les bases de son développement par la mise sur pied et la réalisation d'un programme intégré de mise en valeur des sites touristiques, de construction et d'amélioration des voies d'accès et infrastructures d'accueil touristiques ;

- dans le secteur des Infrastructures (Transports, Télécommunications et Equipements Administratifs)

D'assurer surtout le bon entretien du capital existant pour le rendre plus rentable possible et de limiter les investissements dans ces domaines à des opérations liées à la production ou des opérations sociales indispensables.

- d'améliorer, dans le domaine de la "Formation", la qualité des ressources humaines, de développer ces ressources en promouvant un système et un programme d'enseignement et de formation adéquats et efficaces ;

- d'assurer hygiène et santé à la population ;

- en matière d'études et de recherche :

De développer et d'orienter méthodiquement l'ensemble des programmes d'études et de recherche afin de faire contribuer positivement la science et la technique au développement économique social ;

65. - RECAPITULATION DES INVESTISSEMENTS PREVUS AU IIIe PLAN

Le coût des projets inscrits au IIIe Plan se monte à 141 milliards de Francs, ainsi répartis :

- opérations publiques et mixtes.....	121,3 milliards de Frs
- opérations privées.....	19,5 milliards de Frs

Ce montant est obtenu par sommation des coûts prévisionnels des opérations prévues. En plus de dépenses d'investissements proprement dits (au sens de la comptabilité nationale) il comporte, particulièrement pour les secteurs Développement Rural et Recherche, une part importante de dépenses de fonctionnement.

Le tableau ci-dessous donne la répartition des investissements par secteurs d'opération.

SECTEUR	Opérations privées	Opération publi- ques et mixtes	TOTAL	%
ETUDES ET RECHERCHES	3.240 (2)	10.390 (1)	13.630	9,6
SECTEURS ECONOMIQUES	16.295	70.842	87.137	61,8
SECTEURS SOCIAUX	56	34.978	35.034	24,9
EQUIPEMENT ADMINISTRATIF		1.048	1.048	0,8
PROJETS LOCAUX (non ventilés par sect.)		4.083	4.083	2,9
TOTAL GENERAL	19.591	121.341	<u>140.932</u>	100

(1) = Y compris "études à objectifs multiples et fonctionnement Instituts

(2) = dont 2,8 milliards estimés pour recherches pétrolières

RECAPITULATION DES COUTS DES OPERATIONS DU IIIe PLAN

DANS LES SECTEURS ECONOMIQUES ET SOCIAUX

(mils de Frs CFA)

SECTEURS ECONOMIQUES ET SOCIAUX	Opérations Publiques et mixtes	Opérations privées	TOTAL	%
Agriculture	33.512		33.512	23,8
Elevage	2.407	170	2.577	1,8
Pêche maritime et flu.	4.430	-	4.430	3,1
Forêts	982		982	0,7
TOTAL SECTEUR RURAL	41.331	170	41.501	29,4
Industries	6.143	13.757	19.900	14,1
Artisanat	1.129	-	1.129	0,8
Tourisme	2.865	2.360	5.233	3,7
Commerce	990	non chiffré.	990	0,7
Transports routiers	2.081	"	2.081	1,5
TOTAL	13.208	16.125	29.333	20,8
<u>INFRASTRUCTURE DE COMMUNI.</u>				
Routes	7.703		7.703	5,5
Chemins de Fer	3.440		3.440	2,5
Ports et Voies navi.	1.732		1.732	1,2
Aéroports	1.426		1.426	1
Postes et Télécommu.	2.002		2.002	1,4
TOTAL INFRASTRUCTURE	16.303		16.303	11,6
TOTAL SECTEURS ECONO. (1)	70.842	16.295	87.137	61,8
<u>URBANISME - HABITAT</u>				
Urbanisme - Habitat	15.593	non chiffré	15.593	11
<u>Hydraulique humaine</u>	9.380		9.380	6,7
<u>Santé</u>	2.663		2.663	1,9
<u>EDUCATION FORMATION</u>				

66. - LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

661. FINANCEMENT INTERIEUR

La Nation concourra au financement du Plan par le Budget de l'Etat, les budgets régionaux et communaux, les ressources propres des organismes autonomes publics ou mixtes, la participation directe des personnes morales et physiques privées, enfin les emprunts intérieurs.

Les ressources provenant de ces sources publiques internes ou privées, couvriront environ 49.151 millions de Frs (35 % des investissements).

Les ressources propres de l'Etat, des collectivités publiques et des organismes autonomes étatisés ou mixtes, participent au financement du IIIe Plan, pour environ 34 milliards de Frs.

Les opérations d'intérêt national qui, par nature, ne paraissent pouvoir susciter l'intérêt des sources de financement extérieurs ont été imputées sur financement public interne.

a) - Le financement imputé au budget de l'Etat est de 23,3 milliards de Frs. Ceci donne une évaluation de ce qui sera demandé au budget d'équipement. Son acquisition requiert l'adoption de mesures très strictes, en ce qui concerne les dépenses de fonctionnement et l'amélioration du rendement fiscal.

b) - Les Budgets Régionaux et Communaux interviennent pour 4.543 millions, soit un accroissement sensible par rapport au IIe Plan. Ceci s'explique par l'inscription au IIIe Plan de certaines actions d'initiative régionale, locale et communale.

c) - Les Etablissements Publics sont sollicités pour 6.268 millions de Francs CFA.

d) - Le montant du financement privé intérieur (14.537 millions) est indicatif et ne repère avec quelque rigueur, que des projets recensés dans les secteurs de l'Industrie et du Tourisme. Il n'a été jugé possible de le programmer annuellement qu'en ce qui concerne les projets réalisés conjointement avec l'Etat.

e) - Les emprunts intérieurs sont inscrits pour 527 millions de Frs CFA.

662 - FINANCEMENT EXTERIEUR

Le financement extérieur représente environ les deux tiers de l'enveloppe globale et a été réparti prévisionnellement, en égard à la nature des opérations, selon les modes d'intervention souhaitées :

- Subventions.....	38.829	millions de Frs CFA		
- Emprunts publics.....	42.006	"	"	"
- Financement extérieur privé.....	10.946	"	"	"

On notera que sont reprises dans ces investissements prévus au IIIe Plan de nombreuses opérations qui ont déjà donné lieu à des conventions de financement au cours du IIe PLAN

CONCLUSIONS

L'analyse macro-économique du Sénégal montre l'importance du secteur rural dans la production intérieure totale, et particulièrement du secteur agricole. Dans celui-ci, on constate une production vivrière insuffisante, et l'importance de la production arachidière.

L'arachide agit d'ailleurs sur tous les éléments de l'économie. Non seulement, l'amélioration du secteur rural, sa diversification, l'augmentation de la productivité sont tributaires des efforts possibles sur cette production olé, mais les variations de sa production entraînent des fluctuations importantes dans le budget de l'Etat et dans le Commerce extérieur, auquel est livrée cette production en arachides ou en huile.

Le revenu national augmente faiblement, et le revenu par tête augmenté à peine ; le taux de 1,8 % entre 1961 et 1965 n'a probablement pas été tenu entre 1965 et 1966. Les prix grimpent de 3 % par an environ.

Les dépenses en capital ne peuvent guère se faire sur l'épargne des ménages qui représente 2,5 % du total des salaires, ni sur l'épargne industrielle privée, dont une forte partie est d'ailleurs transférée à l'étranger. Le Sénégal doit donc faire appel à l'aide étrangère ; c'est notamment une nécessité pour le IIIe PLAN, dont l'enveloppe globale, 141 Milliards de F. CFA, ne saurait être maintenue que si l'aide extérieure couvre au moins 92 Milliards de F. CFA.

Les objectifs du Sénégal pour l'an 2000, où la population atteindra sans doute le double de l'effectif actuel, 3.900.000 habitants est de tripler le revenu par tête.

Les ressources naturelles du Sénégal étant essentiellement rurales, c'est surtout sur le secteur rural et sur son accompagnement agré-industriel que le Sénégal compte porter ses efforts de développement.